

# Catalogne, après le coup d'Etat du 23 février 1981, celui du premier Octobre 2017 !

écrit par Marcher sur des oeufs | 21 août 2017

AUTEUR : Ramiro Grau Morancho – (Avocat et écrivain. Correspondant académique de l'Académie royale de jurisprudence et de législation.)

IMG : { <http://www.alertadigital.com/wp-content/uploads/2016/09/ramiro-grau.jpg> }

► Les coups d'État du 1er octobre 2017 et le 23 février 1981 | [1er Octobre 2017 : voir Note 6 en fin d'article]

Au cours de ma vie, j'ai vécu deux coups d'État en Espagne : celui du 23 de février de 1981, je crois me souvenir, que je faisais alors mon service militaire, et le coup d'État qui couvait mené par la Generalité catalana, c'est-à-dire, une Institution basique de l'Etat.

Dans le premier de ces deux cas, un groupe de patriotes espagnols bien intentionnés, mais peut-être mal orientés, et bien sûr trompés par le roi, ont tenté de secouer la situation catastrophique de notre patrie, qui était sur le chemin de la mise au rebut, entre les mains d »un UCD (Unión de Centro Democrático) complètement divisé, avec des baronnies territoriales qui agissaient de leur propre chef.

Les assassinés victimes des terroristes se succédaient jour après jour, et nous étions chemin vers les mille morts invalides, la plupart des gardes civiles, qui fut le corps qui a le plus souffert de ces criminels de l'ETA.

Un lieutenant-colonel de la garde civile, croyant obéir aux «ordres» du chef de l'Etat (n'oubliez pas que l'un des chefs du coup était le 2e chef de la Chambre militaire du roi, pas moins -{Le chef de la salle militaire du roi dirige le corps qui, à l'intérieur de la Chambre, constitue la représentation honorifique de l'institution militaire, dans le service immédiat du roi.}-), a tenté de faire un gouvernement militaire qui prenne en charge la situation, avec l'idée de mettre fin au terrorisme Etarra et mettre un terme aux prétentions de l'indépendentistes dans

certaines régions d'Espagne.

Tous remirent leurs armes, se rendirent volontairement, sans résistance et purgèrent une peine d'emprisonnement de nombreuses années, les crimes commis. Et cela malgré la possibilité offerte aux meneurs d'aller à l'étranger, avec un avion qui avait été préparé et une mallette avec trois cents millions de pesetas, pour pouvoir refaire leur vie et vivre avec dignité. [Notes : 1,2,3]

Ils ont préféré faire face aux conséquences de leurs actes, avec la chevalerie des généraux, des chefs et des officiers de l'armée espagnole.

Et, dans le cas des sous-officiers et des membres de la garde civile, il était entendu que l'exemption d'obéissance due était applicable, puisque ces droits avaient déjà négociés par les officiers pour leurs subordonnés, acceptant toute responsabilité pour ce qui s'est passé, dans un geste qui les honore et les honorera toujours.

Mais il est important de souligner qu'aucune institution ne s'est révoltée contre les pouvoirs constitutionnellement établis, sinon que c'était un groupe qui croyait agir en respectant les souhaits du roi pour redresser la situation.

Il va sans dire que le Bourbon, comme toujours, les a « laissés au pied des chevaux » -{ Compromis ; mis dans une situation préjudiciable }.

Le coup d'Etat à venir de la généralité catalane a été d'une gravité de beaucoup supérieure, puisqu'il s'agit d'une des institutions fondamentales de l'État qui se rebelle contre lui.

En fait, les communautés autonomes [Note : 5] sont des parties substantielles de l'Etat et sont constituées, -dans le cas catalan-, «par des provinces limitrophes avec des caractéristiques historiques, culturelles et économiques communes», comme le prévoit l'art. 143 de la Constitution actuelle, 1978. Il revient au président de la communauté autonome -152, 1- « la direction du Conseil des gouverneurs, la représentation suprême de la communauté respective et l'ordinaire de l'État dans celle-ci ».

C'est-à-dire que l'un des organes fondamentaux de l'Etat s'est dédié, pendant des années, à organiser un coup d'Etat contre l'Etat même duquel provient toute sa légitimité politique.

Le gouvernement du PP (Partido Popular) [Note : 4], dans un étalage d'imbécillité et de lâcheté manifeste, a déclaré par la bouche des porte-parole officiels du PP (Partido Popular) qu'il n'a pas l'intention d'appliquer l'article 155 de la Constitution, faute de temps ! et je suppose que pour des raisons d'opportunité ou de stratégie, en supposant que cette bande de lâches en ait une.

L'art. 155, 1 de la Constitution stipule que : « Si une Communauté autonome ne respectait pas les obligations imposées par la Constitution ou d'autres lois, ou agissait d'une manière qui porte gravement atteinte à l'intérêt général de l'Espagne (comme dans le cas dont nous sommes saisis), Le gouvernement, après avoir demandé au président de la Communauté autonome et, en cas d'absence de présence, avec l'approbation à la majorité absolue du Sénat (je pense que le PP a une majorité absolue au Sénat), peut prendre les mesures nécessaires pour obliger ce dernier à se conformer à ces obligations ou à protéger ledit intérêt général « .

Un politicien proéminent et patriote espagnol, Don Alejo Vidal-Cuadras, ancien vice-président du Parlement européen, pas moins, pour le PP, et plus tard presque euro-député pour VOX, a longtemps préconisé une solution consistant à faire que « los Mozos de Escuadra -[Mossos d'Esquadra]- » (bras armé des séparatistes catalans) passent sous la dépendance du Gouvernement espagnol, par l'entremise du Ministre de l'Intérieur, mettant à sa tête un Directeur Général, avec le rang de Lieutenant Général ou Général de la Division de la Garde civile, avec son Etat Major, du même Corps, formé par des généraux, des chefs, des officiers et des sous-officiers.

Et celui qui n'obéit pas, procédure disciplinaire, déduction du témoignage à la voie pénal et la putain de rue. Aux grands maux, les grands remèdes.

Une conclusion finale : les putschistes de 1981 ont assumé galamment et virilement toutes les responsabilités pénales et disciplinaires, et leur principale préoccupation – sinon l'unique – était de décharger de toute responsabilité, tous leurs subordonnés, de lieutenant vers le bas ; alors que ces putschistes lâches, qui ont peur des conséquences juridiques de leurs actes, et tentent de reporter toutes les responsabilités sur la carrière très digne des fonctionnaires à leurs ordres, leurs mozos de escuadra, etc.

Précisément pour sauver leurs responsabilités prévisibles futures, mon conseil juridique est de demander tous les ordres par écrit et avec enregistrement de la sortie, la signature et l'estampille du politique responsable du coup d'État etc.

Nous devons réfléchir à la construction de nouvelles prisons en Catalogne, car elles vont faire faute !

---

NOTES :

- [1]°.- Golpe de Estado en España de 1981 { [https://es.wikipedia.org/wiki/Golpe\\_de\\_Estado\\_en\\_Espa%C3%B1a\\_de\\_1981](https://es.wikipedia.org/wiki/Golpe_de_Estado_en_Espa%C3%B1a_de_1981) }

- [2]°.- 23F – (23 de Febrero de 1981) : { [https://www.youtube.com/results?search\\_query=23+f+golpe+de+estado](https://www.youtube.com/results?search_query=23+f+golpe+de+estado) }

- [3]°.- Carta dedicada a Antonio Tejero Molina por su hijo Ramón Tejero Díez : { <http://www.pearltrees.com/quikoo2013/historia-espana/id8383007#item105451821> }

- [4]°.- PP : Partido Popular { [https://es.wikipedia.org/wiki/Partido\\_Popular](https://es.wikipedia.org/wiki/Partido_Popular) }

- [5]°.- Communautés Autonomes d'Espagne : { [https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9s\\_autonomes\\_d%27Espagne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9s_autonomes_d%27Espagne) }

- [6]°.- El Constitucional mantiene la suspensión de la reforma para la tramitación exprés del referéndum catalán del 1 de octubre.- Carles Puigdemont. El pleno del Tribunal Constitucional (TC) ha rechazado este miércoles el recurso de la Generalitat de Cataluña y mantiene la suspensión de la reforma del Reglamento del Parlament que permitiría...

**Traduction pour Résistance républicaine par Marcher sur des Oeufs**